

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 7 juin 2021

## CONSEIL DE PARIS

### Extrait du registre des délibérations

-----

**Séance des 1er, 2, 3 et 4 juin 2021**

**2021 DLH 84-3** Garantie des emprunts finançant la réalisation de deux programmes de logements intermédiaires par ICF Habitat – Réservation de 3 logements intermédiaires du programme de construction situé Triangle Éole Évangile (19e).

**M. Ian BROSSAT, rapporteur**

-----

**Le Conseil de Paris,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu le Code de la Construction et de l'Habitation ;

Vu la délibération 2017 DLH 88 en date des 25, 26 et 27 septembre 2017 du Conseil de Paris approuvant la réalisation par ICF Habitat La Sablière d'un programme de construction neuve comportant 16 logements familiaux Triangle Éole Évangile (19e) ;

Vu le projet de délibération en date du 18 mai 2021 par lequel la Maire de Paris lui propose d'approuver la participation de la Ville de Paris au financement du programme de construction de 31 logements locatifs intermédiaires à réaliser par ICF Habitat La Sablière situé Triangle Éole Evangile (19e) ;

Vu l'avis du Conseil du 19e arrondissement en date du 18 mai 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Ian BROSSAT, au nom de la 5e Commission,

Délibère :

Article 1 : Est approuvée la réalisation Triangle Éole Evangile (19e) du programme de construction comportant 31 logements locatifs intermédiaires par ICF Habitat La Sablière.

Article 2 : 3 logements seront réservés à des candidats locataires désignés par la Ville de Paris pour une durée de 30 ans.

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink that reads "Anne Hidalgo". The signature is written in a cursive, flowing style.

**Anne HIDALGO**